



Laon, le 13 juin 2017

Communiqué de presse

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi Dimanche 18 juin 2017

La journée du 18 juin, instituée par décret du 10 mars 2006 « journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi » rend hommage à l'ensemble des résistants français.

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance un appel à la résistance sur les ondes de la BBC depuis Londres, refusant la capitulation de la France face à l'ennemi nazi.

Dans le département de l'Aisne, l'ensemble des communes participera à cet hommage. Les membres du corps préfectoral seront présents aux manifestations suivantes :

11 h 00	Cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, en présence de M. BABSKI, sous-préfet de l'arrondissement de Vervins. (place du général de Gaulle à Vervins)
11 h 00	Cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, en présence de M. LEAUSTIC, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry. (Place de l'hôtel de ville à Château-Thierry)
11 h 15	Cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, en présence de M. OLIVIER, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons. (Stèle de la Résistance, place Mantoue à Soissons)
17 h 00	Cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, en présence de Mme DAVERTON, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin. (Stèle du général de Gaulle au monument de la Résistance et de la Déportation, boulevard Gambetta à Saint-Quentin)
18 h 00	Cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, en présence en présence de M. BASSELIER, préfet de l'Aisne. (monument aux Morts de Laon)